

EN CAS D'INCIDENT, AVEZ-VOUS UN PLAN B ?



**Nos systèmes ne sont pas infailibles.
Cependant la prise en charge des usagers
ne doit être ni interrompue, ni dégradée.**



Des procédures de secours décrivant les conduites à tenir en cas de défaillance du système ont été élaborées par la structure. Veillons à les connaître et suivre leurs mises à jour.



www.esante-paysdelaloire.fr